

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉ GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2022

Sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS Président Directeur Général de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL » au capital social de 138.418.200,00 DH étant divisé en 1.384.182 actions de 100 dirhams chacune, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie en présentiel et par des moyens de visioconférence le 11 Mai 2022 à 11 heures au siège Sociale sis au 45 Boulevard Moulay Youssef.

Résultats des votes:

Résolution	objet	Nombre d'action présents ou représentés	% du capital	votes valablement exprimés	voix pour	voix contre	Résultat de l'adoption de la résolution
1^{ère} Résolution	Refonte des statuts de MAGHREBAIL et/ou mise en harmonie notamment avec les dispositions des lois 78-12, 20-19 et 19-20 relatives aux sociétés anonymes;	1 223 941	88,42%	1 223 941	1 223 941		Approuvée
2^{ème} Résolution	Pouvoirs en vue des formalités	1 223 941	88,42%	1 223 941	1 223 941		Approuvée